



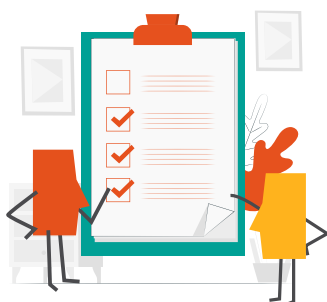
## CESSION DE PLACE DE MARCHÉ

Vous envisagez de céder ou d'acquérir des places de marchés pour votre structure, notre équipe d'expert vous accompagne à chaque étape de votre projet.

### AVANTAGES

DISPOSER DE CONSEILS PERSONNALISÉS ET D'UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE VOTRE PROJET DE CESSION/ACQUISITION DE PLACE DE MARCHÉ

- ▶ Appréhender globalement le projet et la procédure
- ▶ Négocier la cession/acquisition
- ▶ Créer une structure pour céder/acquérir les places de marchés
- ▶ Rédiger la promesse de cession
- ▶ Réaliser le formalisme auprès de la mairie
- ▶ Rédiger l'acte définitif de vente



NOTRE EXPERTISE JURIDIQUE AU PROFIT DES POINTS DE VENTE COLLECTIFS

## COMPRENDRE LE PROJET DE CESSION ET LES ÉTAPES CLÉS

- Rencontre avec les parties
- Explication de la procédure applicable
- Vérification des conditions requises
- Fixation du calendrier de cession

## NÉGOCIER LA CESSION/ACQUISITION

- Aide à la détermination du prix de vente
- Assistance à la négociation des conditions de cessions

## CRÉER UNE STRUCTURE POUR RÉALISER LA CESSION

- Etude d'opportunité de création d'une structure spécifique
- Les cas échéant, choix de la structure adapté
- Réalisation des actes et formalités

## RÉDIGER LA PROMESSE DE CESSION

- Rédaction de la promesse de cession
- Rédaction des actes annexes nécessaires à la cession
- Enregistrement aux impôts
- Mise en place d'un séquestre

## ACCOMPAGNER LE DOSSIER EN MAIRIE

- Rédaction du dossier pour transmission en mairie
- Suivi des dossiers et des demandes complémentaires jusqu'à acceptation

## RÉDIGER L'ACTE DÉFINITIF

- Rédaction de l'acte définitif de cession
- Réalisation des formalités afférentes
- Informations aux organismes

Découvrez notre proposition personnalisée, après un audit de vos besoins.

Pour toutes demandes concernant ce service, contactez-nous :  
[juridique@69.cerfrance.fr](mailto:juridique@69.cerfrance.fr)

Retrouvez-nous sur  
[www.cerfrance.fr](http://www.cerfrance.fr)